

Un budget **sans** nouvelles, ni très bonnes, ni **très** mauvaises

Par Jacinthe **LAFOREST**

La trésorière de la province, Patricia J. Mella, a dévoilé jeudi dernier son second budget alors que l'Assemblée législative reprenait ses travaux du printemps.

Le budget ne contient pas de hausse de taxes, ni de taxes de vente, ni sur l'essence, ni sur rien. Mais comme on ne s'attendait pas à des hausses de taxes, la nouvelle même si elle est bonne, est presque passée inaperçue.

Par contre, ce à quoi on s'attendait ne figure pas dans le budget. On parle naturellement d'un financement attendu pour l'hôpital de Summerside. Par contre, une annonce concernant l'hôpital Prince County serait attendue ces jours-ci. C'est du moins ce que Mme Mella a laissé entendre jeudi dernier.

Le budget a été présenté alors que l'année financière n'était pas encore terminée. C'est pourquoi on parle de projection. Au lieu des 17,1 millions de dollars de déficit qui étaient prévus pour l'année financière 1997-98, le déficit projeté est de 9,2 \$ millions.

Pour l'année financière qui débute aujourd'hui, 1998-99, on prévoit un déficit de 3,4 millions de dollars. En combinant les deux années financières, le gouvernement se dit



Des qu'elle a eu fini son exposé, Patricia Mella a serré quelques mains puis a rejoint son siège, aux côtés de la ministre de la Santé, Mildred Dover; qui pourrait faire une annonce ces jours-ci à propos de l'hôpital de Summerside. C'est à surveiller:

en avance de 4 millions de dollars sur son plan de trois ans de redresser les finances de la province.

Mais selon les Libéraux, il aurait été facile pour Pat Mella d'éliminer le déficit bien plus rapidement, que son gouvernement a fait de mauvais choix financiers.

Robert Maddix n'y va pas par quatre chemins : «Pourquoi ils en n'ont pas profité pour montrer un surplus, en profiter pour rembourser un peu la dette, au lieu de mettre 14 \$ millions sur le pont Hillsborough, qui ont été financés à des taux d'intérêt très bas» dit-il, critiquant ouvertement les choix qui ont été faits.

«Il n'y a pas d'argent pour deux secteurs prioritaires, la santé et l'éducation. Tout a été coupé» dit Robert Maddix.

En fait, selon les chiffres qu'on trouve dans l'exposé budgétaire, les dépenses projetées dans la santé pour 1997-98, sont de 285 \$ millions de dollars. Elles sont de 280 \$ millions pour l'année 1998-99. Dans le domaine de l'éducation, les

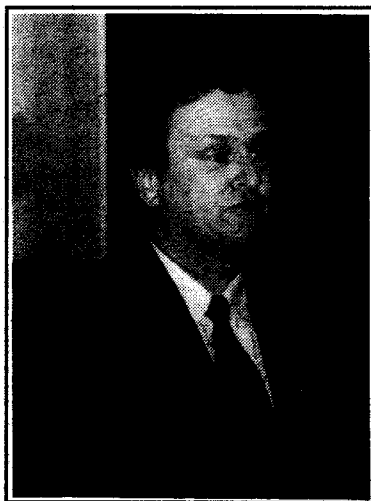
projections de dépenses pour 1997-98 sont de 168 \$ millions et de 172 \$ millions en 1998-99, ce qui est une légère augmentation.

L'intérêt sur la dette est le troisième grand domaine de dépense. En 1998-99, l'intérêt sur la dette nous coûtera 102 millions de dollars, à un taux de 13 pour cent.

Mais Robert Maddix n'en démont pas. «Ils avaient l'occasion de faire quelque chose, ils auraient pu offrir l'hôpital à Summerside... il doit y avoir autre chose qui s'en vient...».

Robert Maddix trouve qu'il n'y a pas de stratégie à long terme pour les soins de santé. «Il faut que la province se décide sur une stratégie pour offrir les soins de santé à la population de l'Île».

Lorsqu'on lui rappelle que c'est son parti qui est à l'origine de la situation difficile des soins de santé à Prince-Ouest, ayant semé des hôpitaux en trop grand nombre, Robert Maddix dit dans un demi-sourire : «C'est sûr que presque tous les hôpitaux à l'Île, ce sont les Libéraux qui les ont faits construire».



Robert Morrissey, critique des finances dans l'opposition, ne trouve rien de bon dans le budget.

Voici donc le détail des prévisions des dépenses pour l'année 1998-99, en millions de dollars, ainsi que le pourcentage du budget total que cela représente:

Santé et Services sociaux	280,1	35,8 pour cent
Éducation	172,4	22,0 pour cent
Intérêt sur la dette	102,2	13,1 pour cent
Développement économique et Tourisme	66,2	8,5 pour cent
Transport et Travaux publics	58,1	7,4 pour cent
Services gouvernementaux généraux	41,0	5,2 pour cent
Autres programmes sociaux	33,3	4,3 pour cent
Dépenses en capitaux	28,9	3,7 pour cent ★

Le lait de vache - Un sujet à ruminer!

Pour faire du sport, il faut être en bonne santé et être solide sur ses jambes. Pour cela, il faut avoir de bons os et le calcium est l'un des éléments nutritifs qui assurent au squelette humain de se développer normalement et solidement. Des études affirment que le lait de vache fait partie des aliments sûrs et sains d'un régime alimentaire équilibré. Cette affirmation vient à l'encontre des accusations de divers groupes d'intervention qui, au cours des années passées, ont maintenu auprès des consommateurs que le lait est un produit dangereux pour la santé et qu'il devrait être exclu des directives nutritionnelles ainsi que des recommandations alimentaires gouvernementales.

L'organisme «*Physicians Committee for Responsible Medicine (PCRM)*» forme le principal groupe qui défend ce point de vue et recommande l'exclusion du lait de vache du régime alimentaire des Nord-américains. L'organisme proclame que le lait demeure, sur le plan nutritif, un produit inutile, et que sa consommation comporte de nombreux risques.

En revanche, le docteur Elizabeth Whelan, présidente du «*American Council on Science and Health*» a répliqué en alléguant que, contrairement aux affirmations du PCRM, «le lait et les autres produits laitiers fournissent des protéines de haute qualité et plusieurs vitamines. Ce sont en outre les meilleurs sources de calcium, un minéral indispensable qui contribue à fortifier les os et les dents. En fait, il serait bien difficile de prendre la ration de calcium recommandée sans consommer de produits laitiers».

Le rapport poursuit en précisant que «à l'exception de cas d'allergie au lait (un problème d'ailleurs peu commun), le lait de vache et ses produits constituent des aliments acceptables et nutritifs pour les personnes d'un an et plus. L'obtention d'une ration suffisante de calcium à partir de produits non laitiers reste, d'une part, difficile et requiert, d'autre part, une forte consommation d'aliments qui n'ont pas la faveur populaire de la plupart des Nord-américains.»

Dans le cas des personnes qui doivent réduire leur apport en lactose, le rapport recommande de choisir des fromages à pâte ferme (qui ne contiennent que des quantités infimes de lactose), du yogourt ou du lait à teneur réduite en lactose.

Le «*American Council on Science and Health*» est une institution à but non lucratif, exonérée d'impôt, dont les efforts sont axés sur l'information auprès des consommateurs et la santé publique. Cette organisation est dirigée et conseillée par plus de 200 médecins et scientifiques reconnus. ★

Wellington Construction commandite les Midgets A



(J.L.) Même si la saison tire à sa fin, l'équipe de hockey Midget A de la région Évangéline désire reconnaître son commanditaire pour la saison 1997-98, qui est la compagnie locale Wellington Construction. De gauche à droite, on voit Réjean Richard, la capitaine de l'équipe Michel Arsenault, qui reçoit la contribution des mains de David Arsenault de Wellington Construction, Rivard Arsenault et Alvin Arsenault. Ces deux derniers sont capitaines adjoints, de même que Réjean Richard.

Steven et Cie remporte le tournoi Claude **Arsenault**



Voici les résultats des 15 parties disputées au cours de ce tournoi réparti sur trois jours.

27 mars

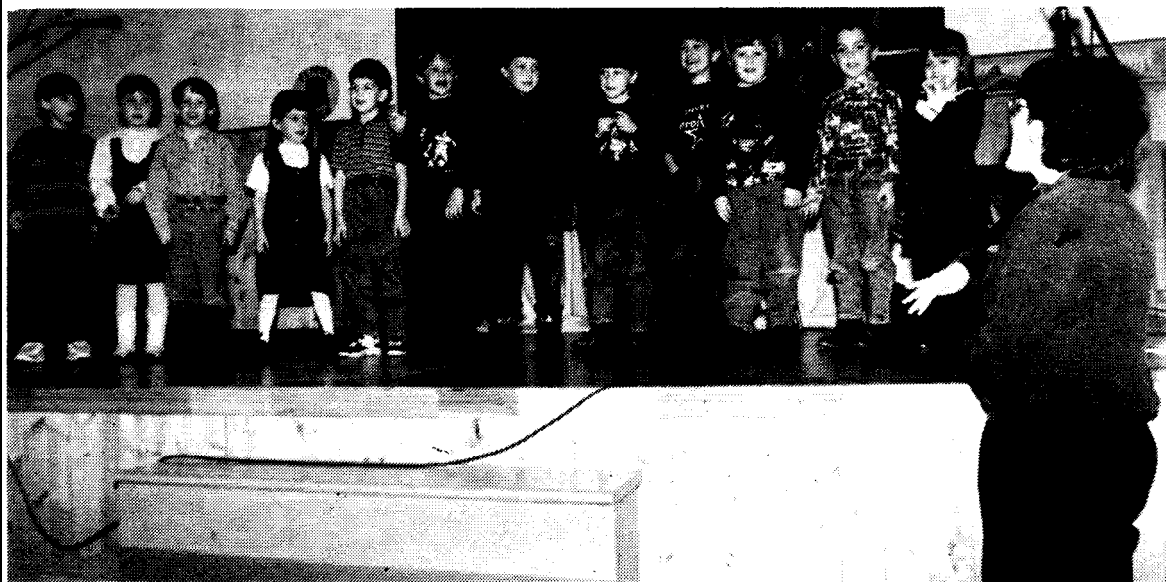
partie 1	Kings de Arsenault Painters 6	Blues 3
partie 2	Steven et Cie 6	Midget A 4
partie 3	Sharks de Arsenault Fish Mart 5	Crackers 3

28 mars

partie 4	Kings 3	Loggers 1
partie 5	Steven & Co. 5	Sharks 2
partie 6	Loggers 4	Blues de Cameron
		Masonry 3
partie 7	Crackers 5	Midget A 2
partie 8	Clarks (de Summerside) 8	Blues 1
partie 9	Crackers 5	Steven & Co. 4
partie 10	Kings 4	Clarks 2
partie 11	Sharks 6	Midget A de Wellington
		Construction 2
partie 12	Loggers de Arsenault Sawmill 5	Clarks 2
29 mars		
partie 13	Steven 6	Loggers 4 (demi-finale)
partie 14	Kings 5	Sharks 2 (demi-finale)
partie 15	Steven & Co. 4	Kings 2 (finale)

(J.L.) Une équipe formée à toute dernière heure a remporté le tournoi commémoratif Claude Arsenault, de la ligue récréative de hockey de la région Évangéline. La seconde place est allée aux Kings de Arsenault Painters. Adroite, on voit Steven Arsenault, le capitaine de l'équipe Steven et Cie, qui reçoit le trophée des mains de Viola Quigley, la soeur de feu Claude Arsenault. À gauche on voit Claude Gallant, le capitaine des Kings, qui reçoit le trophée de la seconde place des mains de Denise Arsenault, fille d'Aurèle et Mona Arsenault et nièce de feu Claude Arsenault.

Un magicien à Baie-Egmont



Plus de 200 personnes ont assisté au spectacle du magicien Marc Tardif, qui avait lieu le dimanche 29 mars à la salle paroissiale de Baie-Egmont. La première partie du spectacle présentait sur scène des musiciennes, des chanteurs et des gigueuses. Parmi ceux-ci on retrouvait la renommée. Louise Arsenault, violoniste, Megan Bergeron, au piano, Jeannita Bernard avec ses belles chansons, Les petites gigoteuses et une surprise, la gigueuse Odette Arsenault Cyr.

Sur la photo ci-dessus, on voit les petits du Centre préscolaire qui ont présenté un numéro de chants pour débiter l'après-midi.

Ladeuxième partie du spectacle a su émerveiller les gens, avec le magicien Marc Tardif qui a fait des tours de magie les plus mystérieux. Le spectacle a été une réussite pour la levée de fonds pour le Centre préscolaire Evangéline.

Lundi matin, le magicien a aussi donné une présentation au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean. ★

Sur la photo, on voit le magicien éteindre le feu par l'un des moyens les plus extraordinaires.

L'Organisation nationale **anti-pauvreté** nous donne un message

Savez-vous combien de personnes au Canada vivent en-dessous du seuil de la pauvreté? C'est plus courant que vous ne le pensez: on estime que 5 205 000 de Canadien.ne.s vivaient dans la pauvreté en 1995.

La pauvreté peut frapper tout le monde. Elle est souvent le résultat inattendu d'une perte d'emploi, d'un décès ou de l'invalidité du soutien de famille, d'un divorce ou d'un grave maladie. Une économie fluctuante et un marché instable de l'emploi contribuent aussi au phénomène.

Les jeunes familles - celles dont le chef de famille a moins de vingt-cinq ans sont plus sujettes à la pauvreté, comme le sont aussi les familles monoparentales. Les femmes continuent d'être plus menacées; présentement, 44,4 pour cent des femmes célibataires sont pauvres. Par ailleurs, 21 pour cent des enfants, soit 1 sur 5 vivent maintenant sous le seuil de la pauvreté, une augmentation de 100 000 par rapport à 1994.

Plus de 1 sur 6, ou 18,7 pour cent des Canadien.ne.s de plus de 65 ans vivent aussi en-dessous du seuil de la pauvreté, et le risque est encore plus élevé pour les femmes de ce groupe d'âge vivant seules. Il y en a 50,6 pour cent qui sont pauvres, alors que seulement 28,7 pour cent des hommes dans la même situation le sont.

Les autochtones et les personnes handicapées ont en moyenne un revenu inférieur à celui de la population en général.

On perpétue de nombreux mythes au sujet de la pauvreté. On fait par exemple les généralisations suivantes :

La pauvreté est la conséquence de l'échec individuel

Les hausses du chômage ne sont pas attribuables à l'incapacité des gens. La plupart des chômeurs ont perdu leur emploi pour des raisons indépendantes de leur contrôle.

Les pauvres ne veulent pas travailler

Plus de 60 pour cent des soutiens de familles pauvres, et plus de 70 pour cent des célibataires, travaillent. Environ 24 pour cent des assistés sociaux sont des personnes handicapées.

Les pauvres ne paient pas d'impôts. En Ontario, les personnes pauvres paient environ 160 millions de dollars en impôts sur le revenu. Même si les bénéficiaires de l'aide sociale ne paient pas d'impôts sur leurs prestations, ils paient quand même la taxe de vente, la TPS et les taxes domiciliaires et scolaires.

Les prestations d'aide sociale sont trop élevées

Tous les taux de prestation d'aide sociale sont loin en-dessous du seuil de la pauvreté.

Il faut enseigner certaines choses de la vie aux pauvres, entre autres comment tenir un budget

Toute personne qui réussit à nourrir et à vêtir une famille avec un revenu limité est déjà compétente à ce chapitre.

Le système d'aide sociale est grouillant d'escroqueries et de fraudes

On évalue la fraude à environ 3 pour cent du budget d'aide sociale de l'Ontario. Par ailleurs, la fraude dans le domaine de l'impôt sur le revenu est estimée à 20 pour cent.

Les familles pauvres le sont parce qu'elles ont trop d'enfants

La plupart des familles pauvres n'ont pas d'enfant, ou en ont 1 ou 2. Seulement 15 pour cent de ces familles ont 3 enfants ou plus de moins de 18 ans.

Tous les enfants au Canada sont assurés d'un bon départ dans la vie

Le taux de mortalité infantile est deux fois plus élevé pour le groupe des revenus les plus bas que pour le groupe des revenus les plus élevés.

Nous ne pouvons nous permettre les programmes sociaux nécessaires pour éliminer la pauvreté

Le Canada est plus prospère que tous les pays européens, mais il dépense moins que la plupart de ces pays - en proportion de son PIB - pour la sécurité sociale et pour d'autres mesures de soutien du revenu. On peut rejoindre l'organisation nationale anti-pauvreté au 1-800-8 10-1076.★

La plupart des blessures aux enfants sont évitables

Un nouveau livre publié la semaine dernière par Santé Canada a pour thème la prévision et la prévention des **blessures** chez les enfants. **Pour la sécurité des jeunes Canadiens** analyse les données et traite des facteurs de risque et des mesures préventives qui aideront à déterminer les domaines où plus d'éducation et des changements d'orientation peuvent se révéler nécessaires pour protéger nos enfants.

Chez les enfants et les jeunes de moins de vingt ans, les blessures sont la principale cause de décès et entraînent l'**hospitalisation** environ une fois sur six: On estime que la majorité de ces blessures sont prévisibles et peuvent être évitées.

Il est encourageant de constater la baisse des pourcentages des décès et des hospitalisations en ce qui concerne la plupart des blessures chez les enfants. Depuis le début des années 1970, les décès d'occupants de véhicules à moteur et le pourcentage des décès **résultant d'un accident de bicyclette** ont baissé de plus **de 50 pour** cent.

Par ailleurs, une partie de l'analyse étonne. Les jeunes enfants subissent toujours un grand nombre de blessures à domicile dans des circonstances qui semblent faciles à éviter, comme les marchettes pour bébés, les brûlures causées par l'eau du robinet, les étouffements causés par des ballons, les accidents dans la baignoire et les

berceaux hors normes.

Les pourcentage des suicides et des mauvais traitements continuent également d'être **préoccupants**.

Pour la sécurité des jeunes Canadiens est le résultat d'un partenariat de trois ans entre 25 auteurs, 49 réviseurs, 11 membres du comité de rédaction et le Laboratoire de lutte contre la maladie de Santé Canada. L'ouvrage rassemble des données pertinentes tirées de diverses sources canadiennes sur les blessures chez les enfants, les hospitalisations et les visites à l'urgence par suite de blessures causées par des chutes, accidents d'automobile, de noyades, de brûlures et de suffocations, d'empoisonnements, de mauvais traitements et de suicide. Les principales sources de données sont Statistique Canada pour les décès et les hospitalisations et le Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes (SCHIRPT) pour les visites à l'urgence.

Le livre est disponible pour **29,95 \$** plus la TPS auprès de Groupe Communication Canada au (819) 956-4800. On peut obtenir plus de renseignements et consulter des passages du livre sur le site Web de Santé Canada à <http://www.hwc.ca/hpb/lcdc/brch>.

Mettre cette partie en encadré ou plus en évidence

Voici quelques statistiques qui nous montrent que nos enfants ne

sont pas aussi en sécurité qu'ils pourraient l'être.

*Chez les enfants et les jeunes, les principales causes des décès liés à une blessure sont les accidents de la circulation (47 pour cent), suivis des suicides (18 pour cent), des noyades (8 pour cent), des homicides (6 pour cent) et des incendies et brûlures (5 pour cent).

*Les chutes sont la principale cause d'hospitalisation relative à une blessure pour le groupe d'âge des 0 à 19 ans. Selon les chercheurs, les chutes d'un équipement de terrain de jeux, dans les escaliers et au cours d'activités sportives sont à l'origine de 40 pour cent des visites à l'urgence pour des chutes.

*Beaucoup de blessures surviennent encore dans des environnements que les gens peuvent supposer sûrs. Par exemple, plus d'une blessure sur cinq à des enfants et à des jeunes de moins de vingt ans inscrites dans la base de données du SCHIRPT survient au domicile et aux alentours.

Bien que les fabricants canadiens aient arrêté la production de marchettes pour bébés en 1989, des chutes relatives aux marchettes chez les enfants de moins de un an sont toujours rapportées.

*Pour la période de 1990-1992, le nombre moyen de décès relatifs aux blessures dans le groupe d'âge des 0 à 19 ans était de 1 542 et le nombre moyen d'hospitalisations d'environ 81 000. ★

Un surplus pour la communauté de Wellington



(J.L.) Les résidents de la communauté de Wellington se sont rendus en assez petit nombre à la réunion annuelle du mercredi 25 mars dernier. À cette occasion, un rapport financier très positif a été présenté.

Les revenus ont été plus élevés

que ce à quoi on s'attendait. Par exemple, le Club des pompiers a rapporté le double (51 000 \$) de ce qui était prévu au budget présenté l'an dernier (25 000 \$).

Le total des revenus a donc atteint 177 443 \$ alors que l'on avait

prévu des revenus de 137 000 \$.

Les dépenses ont elles aussi été plus élevées que le 137 000 \$ budgétisé. Elles ont atteint les 163 000 \$, pour un surplus de l'année financière, terminée le 31 décembre 1997, de 14 399 \$. ★

BONJOUR!

Des services en français pour vous...

Access PEI/Accès Î.-P.-É.

UN ACCÈS AMÉLIORÉ ET BILINGUE AUX SERVICES DE LA PROVINCE

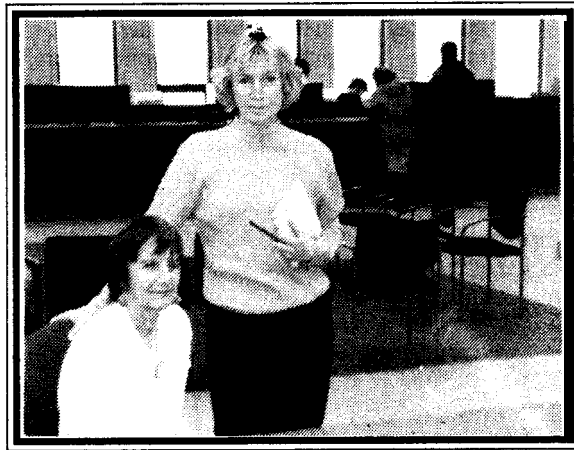
Les Insulaires font régulièrement des transactions avec le gouvernement provincial. Toujours soucieuse de mieux servir le public, la province a élaboré le concept Accès Î.-P.-É., qui consiste à regrouper en un endroit central et pratique, les services les plus en demande. Cet endroit central et pratique, il a été aménagé au 120, promenade Harbour à Summerside et il est ouvert depuis le 23 mars.

On y a regroupé les services et transactions touchant trois grands domaines :

- la sécurité routière et tout ce qui touche à l'utilisation d'un véhicule motorisé;
- l'imposition (taxe provinciale) et les registres des biens;
- les services gouvernementaux; tous les services qui étaient auparavant regroupés au centre de service régional sont maintenant intégrés à Accès Î.-P.-É. On retrouve notamment des services des ministères de l'Agriculture et Forêts, des Pêches et Environnement, les services de planification et inspection, les services de dotation et classification et les services aux corporations.

Ces trois grands domaines, combinés à d'autres services généraux, représentent de 75 à 80 pour cent du total des transactions entre le public et le gouvernement.

Le centre Accès Î.-P.-É de Summerside est le



Mary Lynn Arsenault, gérante du centre d'Accès Î.-P.-É. (debout) est en compagnie de Fédora Melanson, réceptionniste.

premier à l'Île. On prépare son ouverture depuis plusieurs mois. Le concept repose en grande partie sur la formation des employés. Quatorze employés de première ligne ont reçu, reçoivent ou recevront de la formation afin de pouvoir répondre, avec compétence, aux requêtes du public, soit à la réception, soit à l'un des 10 guichets de service, dans n'importe lequel des domaines mentionnés plus haut.

La formule est très avantageuse pour la population générale mais aussi et surtout, pour la population acadienne et francophone de la région de Summerside.

En effet, sur les 14 employés de première ligne, quatre sont bilingues. Cela veut dire que les franco-

phones et Acadiens pourront bénéficier de services en français dans la majorité de leurs transactions avec le gouvernement provincial.

Le concept ne s'arrête pas au service de première ligne. On entreprend dès maintenant des mesures pour s'assurer que des formulaires courants, le site Web de la province, des dépliants et en général, tout matériel qui a un impact sur la communauté acadienne et francophone de l'Île, soient disponibles en français, et conformes aux lignes directrices de la Politique sur les services en français.

D'autre part, le site d'Accès Î.-P.-É. sera aussi un site d'accès communautaire. Au plus tard en juillet de cette année, on aura quatre postes d'ordinateurs branchés à Internet, et auxquels le public aura un accès gratuit. À plus long terme, on vise à numériser un nombre toujours grandissant de services. Par exemple, il pourrait être possible de remplir des formulaires directement sur Internet, pour obtenir un permis de construction ou autres.

Le numéro de téléphone d'Accès Î.-P.-É. est le 888-8000. Le projet relève de la division des services de planification et d'inspection du ministère des Affaires communautaires et procureur général.

Le centre Accès Î.-P.-É. de Summerside est un projet pilote, dont le concept est encore en train d'évoluer. Dans un avenir plus ou moins rapproché, on vise à implanter des centres d'Accès Î.-P.-É. dans d'autres régions, toujours en adaptant les services aux besoins des citoyens. On vise en premier lieu les centres de service régionaux existant tandis que des centres satellites seront établis en divers endroits. L'un des sites satellite proposé est Rustico.



Sur le bout de la langue

Petits casse-tête. bilingues

Par Annie BOURRET (APF)

Tout ça a commencé par une phrase banale en conversation: «**Serais-tu** assez gentil pour me l'**envoyer** par télécopieur?» Oubliez le fait que je sois encore assez puriste pour utiliser télécopieur quand MÊME Le Petit Robert accepte le mot fax, du moins dans son édition de 1995. Ce qui compte, c'est qu'au moment où ces mots sont sortis de ma bouche a retenti une sonnette d'**alarme** mentale assez stridente pour signaler une attaque nucléaire. J'aurais dû dire: «Aurais-tu la gentillesse de...», au lieu de bêtement respecter la structure anglaise *Would you be kind enough to....*.

Je venais de subir une «interférence» linguistique, du genre de celle qui m'a fait prendre la décision de mettre des étiquettes bilingues sur tous mes petits pots d'**épices**, de façon à ne plus jamais confondre oregano avec origan (le terme français). Dommage qu'on ne puisse faire de même en conversation!

Tous les gens bilingues que je connais font face à ce genre de petits casse-tête quotidiens. En témoigne cette situation où,

récemment, on me demandait ma traduction de second lowest. **Réponse:** «**avant-dernier**, équivalent contraire à **second best**, qui est *avant-premier*. Au lieu d'être **soulagé**, voilà qu'on me répond: «**Mais si c'était the second lowest bid?**», tout en avançant qu'il faudra bien accepter «le deuxième plus **bas**» (que tout le monde comprend) ou- que les linguistes finissent par suggérer une meilleure tournure.

Il avait peut-être bien raison, puisque après avoir ruminé sur la question, je n'étais parvenue qu'à la phrase «occupe l'avant-dernier rang des offres les moins **élevées**», un équivalent bien long pour «**deuxième plus bas**» qui, probablement, ne fera pas sourcilier un grand nombre de gens au Canada.

-Le plus **curieux** c'est que, toujours au Canada, on se hérissera tout de suite devant l'aspect du mot week-end, pourtant parfaitement français et adopté depuis 1934 par les dictionnaires. Pour les francophones de chez nous, l'expression correcte est «fin de semaine», parce qu'ils tiennent pour anglais le mot week-end. Autrement dit, la forme même du mot week-end trahit son origine (comme

camping ou hot-dog, tiens). De plus, les francophones du Canada associent l'usage de week-end à d'autres mots courants en français européen, comme parking et shopping, auxquels ils **préfèrent** stationnement et magasinage, etc. **Résultat?** On se retrouve avec deux normes de français entièrement différentes. En français soutenu, c'est **week-end** qui est de bon ton, mais afin de **semaine** est si bien enraciné dans l'usage courant au Canada qu'on ne **peut** le condamner. Il devient donc un canadianisme de bon aloi.

Terminons sur un autre casse-tête courant, celui de l'insidieux **focus**, pour lequel on a même bricolé le verbe **franglais** focuser. Prenons pour exemples les phrases suivantes: «La chronique **focusse** sur les **anglicismes**» ou «**Cette** chronique met le **focus** sur les **anglicismes**.» Ne serait-il pas plus simple et plus français de dire «**Cette** chronique est consacrée aux **anglicismes**»), ou encore «**Cette** chronique porte sur les **anglicismes**?»

Faites parvenir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

Les employeurs sont invités à faire leur part

Ottawa (APF): Les entreprises qui embaucheront des jeunes de 18 à 24 ans en 1999 et 2000 n'auront pas à payer la cotisation à l'assurance-emploi pour ces nouveaux employés.

Ce «congé de cotisations» annoncé dans le budget du ministre des Finances, Paul Martin, se veut évidemment un incitatif auprès des entreprises qui hésitent à embaucher des jeunes.

La mesure remplacera le Programme pour l'embauche de nouveaux travailleurs qui prend fin cette année et qui prévoit aussi un congé de cotisations. Mais à la différence de ce programme, toutes les entreprises, peu importe leur taille, seront cette fois admissibles.

Le gouvernement a aussi décidé d'augmenter le budget qu'il consacre aux décrocheurs scolaires qui ont du mal à se trouver un emploi. Dans le but de permettre aux jeunes de 20 à 24 ans qui n'ont pas terminé leur secondaire d'acquérir des compétences de travail dans les secteurs privé et bénévole, le programme Service jeunesse Canada versera à l'employeur une subvention salariale pouvant aller jusqu'à 10 000 \$.

Le gouvernement a déjà annoncé qu'il investira 380 millions de dollars cette année dans de nombreux programmes d'emploi pour les jeunes.*

Il n'y a pas d'âge pour prendre soin de ses dents

Le mois d'avril est le Mois de la santé dentaire. Voici un article écrit par une dentiste, Nancy Beaudouin

Heureusement, les Canadiens vivent maintenant de plus en plus vieux et en meilleure santé. Certaines personnes, surtout des femmes, dépassent quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans avec l'aide d'une médecine moderne qui leur assure une qualité de vie élevée. Toutefois, une expectative de vie plus longue pose de nouveaux

défis médicaux, particulièrement dans le domaine des soins dentaires.

Le problème le plus fréquent décelé dans les cabinets de dentiste chez les personnes âgées concerne les prothèses mal ajustées. De la même manière dont le corps rapetisse avec l'âge, la forme et la taille de la bouche se modifie avec

le temps. Il est peu probable qu'une prothèse ajustée à cinquante ans soit encore adéquate à quatre-vingts ans.

Un dentier n'est pas conçu pour durer des décennies. Ses assises s'usent avec le temps et il ne reste plus en place dans la bouche. De plus, construit de matériel poreux, il absorbe les bactéries et la saleté

au fil du temps. Porter une prothèse de vingt ou trente ans n'est vraiment pas hygiénique, même si on la nettoie régulièrement.

Des prothèses mal ajustées peuvent rendre la vie de parents ou de grands-parents fort désagréable. Causes de gêne et d'embarras, elles empêchent une bonne mastication qui mène souvent

à des problèmes gastriques chroniques. Vos parents ont peut-être accepté cet inconfort comme partie des inconvénients de la vieillesse mais cela n'a pas besoin d'être ainsi.

Des visites régulières au cabinet du dentiste s'imposent pour les personnes âgées. Le cancer de la bouche, par exemple, est beaucoup plus fréquent au troisième âge; le fait que plusieurs hommes âgés chiquent encore du tabac contribue certainement à cette statistique. On forme les dentistes à reconnaître les anomalies buccales et ils peuvent souvent avertir tôt un patient d'une maladie qui se développe.

Le vieillissement est déjà assez difficile sans qu'on doive souffrir sans raison de problèmes dentaires. Plusieurs personnes âgées ne se plaignent pas de peur de poser un fardeau à leur famille. Un membre de la famille devra peut-être prendre l'initiative de s'enquérir de leur état de santé buccale et de les encourager à adopter un programme d'hygiène dentaire et de visites régulières chez le dentiste.*

Renouvellement du programmes d'appui aux langues officielles

Le gouvernement du Canada a annoncé le renouvellement de son appui à l'enseignement des langues officielles par des mesures qui toucheront près de 3 millions de jeunes Canadiens et Canadiennes. Cet appui prendra la forme d'un investissement de 835 millions de dollars répartis sur cinq ans dans les programmes provinciaux et territoriaux d'enseignement des langues officielles.

La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, en a fait l'annonce à l'occasion de sa comparution devant le comité mixte permanent sur les langues officielles.

Au cours de sa présentation, la ministre Copps 'a précisé, entre autres, que le gouvernement du Canada a récemment décidé de :

- renouveler pour cinq ans le Programme de bourses d'été de langues et le Programme des moniteurs de langue officielle du Ministère. Ces programmes

permettent à plus de 7 000 étudiants et étudiantes de niveau post-secondaire de visiter chaque année une autre région du pays pour apprendre leur langue seconde ou pour faire connaître leur langue et leur culture à des élèves des niveaux primaire et secondaire.

- renouveler pour cinq ans le Programme des langues officielles dans l'enseignement. Depuis plus de 25 ans, le gouvernement du Canada appuie la prestation de l'enseignement dans la langue de la minorité et de l'enseignement de la langue seconde à des millions de jeunes Canadiens et Canadiennes;

- conclure une entente relative à la gestion scolaire avec le gouvernement de l'Ontario. Cette mesure touchera plus de 100 000 étudiants et étudiantes francophones.

«Au cours des prochaines années, le gouvernement continuera de démontrer son engage-

ment à promouvoir le français et l'anglais et à favoriser le développement des communautés de langue officielle. D'autres mesures pourraient être annoncées d'ici l'an prochain, dans le cadre du renouvellement d'une série d'ententes de développement, notamment les ententes **Canada-communautés**», adéclaréla ministre Copps.

Ces sommes représentent un investissement décisif qui permettra au gouvernement du Canada d'assurer un financement stable en ce domaine au cours des cinq prochaines années.

Le financement de ces mesures était prévu dans le budget fédéral déposé en février 1998 et s'inscrit dans le cadre financier déjà en place. Ce projet montre comment ce gouvernement établit ses priorités pour mieux servir les Canadiens et les Canadiennes et faire une utilisation rationnelle des fonds publics.*

L'Acadie du Québec est au Musée



Le coffre rempli de vêtements acadiens sera sans doute très populaire auprès de tous les publics. Sur la photo, on voit Ernest Gallant, le président du Musée acadien, Stéphane Ferland, qui a prononcé l'ouverture officielle de l'exposition, en compagnie de son épouse Johanne Jacob, et de leurs deux enfants, Vincent et Émilie.

(J.L.) Une nouvelle exposition intitulée L'Acadie du Québec a été inaugurée dimanche après-midi au Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard. Stéphane Ferland de Summerside, présentement secrétaire de l'Association du Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard et natif d'Iberville au Québec, a prononcé l'ouverture officielle.

«C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté cette invitation car j'ai à cœur la survivance de la culture acadienne à l'Île ainsi que dans ma province natale, le Québec», a-t-il dit.

Dès son arrivée à l'Île avec sa femme, Johanne Jacob, il y a plus de six ans, Stéphane s'est engagé

dans sa communauté, devenant notamment président de LA VOIX ACADIENNE et occupant maintenant la présidence du Jardin des étoiles, le centre préscolaire de Summerside. Stéphane et Johanne sont parents de deux enfants.

Une mauvaise nouvelle a largement assombri la fête d'ouverture, celle du décès subit du conférencier invité, l'historien et écrivain Jean-Marie Fonteneau, de Belle-Île-en Mer en France. Il serait décédé d'un malaise cardiaque dans sa chambre d'hôtel, à Halifax.

On estime qu'il y a environ un million de Québécois d'origine acadienne. Ce qui fait dire à bien des gens que finalement, le Québec

est la plus grande terre d'accueil des Acadiens. Parmi les Acadiens du Québec, on en compte de bien célèbres et notamment Gilles Vigneault.

En tant que poète, il faut s'attendre que Gilles Vigneault ait trouvé des mots pas comme les autres pour parler de ses racines et surtout de la langue acadienne. Il dit: «La langue, c'est le pays intérieur, le pays du dedans. Et ce pays qui est la langue, c'est le même pays à la grandeur de la francophonie, un pays dont nous faisons cause commune». Le témoignage de Gilles Vigneault est consigné sur vidéo et peut être visionné dans le cadre de l'exposition. Elle sera en montre jusqu'au 31 mai. ★



La conservation des ressources vivantes

El Niño : L'enfant terrible

Par Hugo ROYER, biologiste

Les océans font partie intégrante de la vie **de tous** les habitants de la planète. Toutefois, un grand nombre de personnes ne se rendent pas compte de leur importance pour des éléments aussi vitaux que la nourriture, l'eau, l'air, l'énergie et le climat. Saviez-vous que l'océan est l'élément qui influence le plus le climat mondial?

Le courant *El Niño* (prononcer : L Ninio) est le plus important changement climatique terrestre après les 4 saisons! *El Niño* signifie «L'Enfant Jésus» en espagnol. Ce nom a été donné, au 14^e siècle, par des pêcheurs du Pérou qui avaient remarqué que tous les 3 à 7 ans, au moment de Noël, les eaux côtières subissaient un réchauffement.

Le phénomène *El Niño* est le résultat de l'interaction entre l'océan et l'atmosphère. Il est la conséquence d'un changement brutal du climat habituel dans le Pacifique tropical (près de l'Equateur.)

Normalement, de puissants vents au large des côtes de l'Amérique du Sud soufflent vers l'Ouest et poussent les eaux de surfaces vers l'Australie, l'Indonésie et les Philippines. Ces vents permettent aux vents en altitude de se diriger vers l'Amérique du Sud. Cela a pour effet de refroidir l'air qui devient trop dense pour s'élever. Ce phénomène empêche donc la pluie de tomber sur la côte Est de l'océan pacifique (Amérique du Sud). A l'Ouest cependant (Australie), l'eau chaude fournit assez d'énergie et d'humidité pour

créer une zone d'orages intenses.

Avec *El Niño*, tout ce modèle s'inverse. Les vents au large de l'Amérique du Sud diminuent ou changent carrément de cap pour souffler vers l'Est. L'eau chaude de l'Ouest se déplace alors vers les côtes **du** Pérou (Amérique du Sud), réchauffe l'air humide **de la** région et crée donc des nuages et de la pluie. Ces orages font à leur tour dévier ses forts vents en altitude modifiant ainsi la trajectoire des tempêtes. *El Niño* s'installe donc ainsi pour environ 18 mois avec des répercussions souvent effroyables!

Le phénomène le pire du siècle (celui de 1982-1983) a fait près de 2 000 victimes et causé des dégâts estimés à 13 milliards de dollars. Maigre consolation, il a permis d'économiser 500 millions de dollars en chauffage puisque cet hiver-là a été très doux dans l'Est des États-Unis.

Voici des changements mondiaux auxquels on peut s'attendre lors de l'apparition **d'El Niño** : de l'eau plus chaude (près du Pérou), **plus** de neige dans les hauteurs de l'**Amérique du Sud**, de la sécheresse, plus d'ouragans, des pluies anormales, un hiver doux **chez-nous**. Certains événements des mois passés peuvent être attribuables à *El Niño*; rappelons-nous la tempête de verglas que le Québec a connue, les ouragans que les **États-Unis** ont vécus et l'hiver relativement doux que nous venons de traverser.

El Niño est en marche, et on dit que la version 1997- 1998 sera mémorable! ★

Une fête communautaire pour le projet La lecture, un choix santé



Sur la photo, on voit des enfants qui ont participé à la fête communautaire du vendredi 27 mars. (Photo Marcia Enman)

Par Jacinthe LAFOREST

Le projet de promotion de lecture, La Lecture, un choix santé, tire à sa fin. La participation a été extraordinaire. Le dernier compte, fait lundi, rapporte que 6 417 livres ont été lus autant à l'école que dans la communauté. «Les jeunes sont vraiment intéressés. Ils nous

demandent s'ils peuvent retraverser le Canada» dit Colette Arsenault, directrice communautaire du Centre scolaire-communautaire Évangéline.

Vendredi, à La Place du village à Wellington, la communauté était conviée à une fête pour souligner le succès du projet. De nombreux partenaires avaient réuni leurs

efforts pour organiser la fête, et notamment le Centre de ressources familiales, la bibliothèque publique d'Abram-Village et la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard. On a fait tirer plusieurs prix de participation.

A moins d'un changement, une fête aura lieu le 9 avril à l'École Évangéline. ★

Les finalistes du Gala de la chanson de l'Île sont dévoilés

(J.L.) Les noms des finalistes du prochain Gala de la chanson de l'Île-du-Prince-Édouard ont été dévoilés au tout début de la semaine, suite aux auditions qui ont eu lieu au Nouveau-Brunswick, vendredi.

Dans la catégorie auteur-compositeur interprète, nous retrouverons en scène Marcel Caissie, ancien membre du groupe Panou, et Réal Pelletier, artiste bien connu de la région de Charlottetown.

Dans la catégorie interprète, la lutte a été très chaude entre les sept candidats qui passaient les auditions. Trois noms ont été retenus. Il s'agit d'Angèle Haché-Rix, qui était finaliste au tout premier Gala de la chanson de l'Île, et qui était lauréate du prix du public; Angie Arsenault, la fille de Louise Arsenault qui joue dans le groupe Barachois, et finalement Jacinta Bernard-Henry.

Dans la catégorie duo-groupe instrumental, deux groupes ont été retenus.

Le premier est composé de

Pastelle et Emmanuelle LeBlanc ainsi que Mylène Ouellette, et le second groupe est composé de

Rémi Arsenault, Megan Bergeron et Anastasia DesRoches.

Dans la catégorie chanson primée, deux textes ont été retenus, signés par Claire Hendy, réalisatrice de l'émission CBAF Bonjour et par Gary Gallant, qui est le lauréat du tout premier Gala de la chanson dans la catégorie auteur compositeur et interprète.

Les auditions se sont faites au moyen de cassettes sur lesquelles les candidats devaient enregistrer deux chansons. Ces cassettes ont été soumises à un panel de trois juges, composé de Mireille Bertin, de Monica Lang et de Michel Deschênes.

«Les juges ont trouvé qu'on avait du potentiel «Starmania» parmi nos concurrents» de dire Ricky MacLaughlin, coordonnateur du Gala de la chanson. L'événement aura lieu le 31 mai prochain au Théâtre Jubilee, de Summerside. ★



Theatre PEI s'associe au bicentenaire de Tignish

Par Jacinthe LAFOREST

C'est un projet ambitieux. «C'est la première fois que Theatre PEI entreprend un projet d'une telle ampleur, c'est-à-dire de créer une pièce de théâtre qui a pour sujet les gens d'un endroit et que les gens de cet endroit jouent dans la pièce» indique Rob MacLean, le directeur artistique de Theatre PEI.

Mais le projet, qu'en est-il exactement? 11 s'agit d'écrire une pièce originale basée sur une période dans l'histoire de Tignish, qui célébreracomme on le sait, son 200^e anniversaire de fondation en 1999. «Nous voulions trouver un événement qui soit significatif et nous avons pensé au mouvement coopératif, qui a vu le jour vers les années 1920, 1930. Mais ce mouvement a surtout été le travail des hommes. Nous voulions aussi inclure les femmes dans le projet. Ce que nous pensons faire, c'est introduire une seconde histoire, fictive celle-là, mais basée sur la possibilité qu'en 1924, on ait célébré le 125^e anniversaire de Tignish, avec l'aide des femmes», explique Rob

MacLean.

Le défi est grand. Tignish a été fondé par les Acadiens en 1799, mais dès 1811, les Irlandais sont arrivés et ont eux aussi contribué au développement du village. Il faut donc écrire une pièce de théâtre qui soit représentative d'une réalité qui est parfois difficile à concevoir. «La question des langues entre aussi en ligne de compte. Je ne sais pas encore exactement comment on va pouvoir accomplir la tâche qu'on s'est fixée» dit Rob MacLean.

Pour Theatre PEI, le projet est important. «La compagnie est de très petite taille. Il n'y a que deux employés. Mais nous avons un mandat de servir toute l'Île et nous cherchions un projet de grande taille à entreprendre. Pour le projet, nous allons travailler avec la communauté de Tignish pendant environ un an et demi. Nous espérons que notre travail aura un impact sur la scène culturelle. À Theatre PEI, l'élément de formation est très important. Nous croyons dans l'échange d'expertise».

La production risque d'être assez ambitieuse. On estime qu'il y

aura sur scène entre 20 et 60 personnes, dont la plupart seront des gens de la paroisse et du village de Tignish. «La pièce devrait être écrite avant Noël 1998. Des auditions auront sans doute lieu au début de la nouvelle année et dès que la distribution sera faite, les répétitions pourront commencer. On pourrait être prêts à monter sur scène en avril 1999».

Dans le théâtre amateur, il est parfois difficile de pouvoir compter sur les mêmes personnes pendant longtemps. Pour pouvoir prolonger la vie de la pièce sur scène, on peut faire apprendre les rôles à deux personnes plutôt qu'une. En plus des avantages pour la pièce, cela permet aussi à un plus grand nombre de personnes de participer au projet.

«Nous travaillons de très près avec la communauté de Tignish et avec le comité du bicentenaire. Et notre bureau de direction à Theatre PEI est très enthousiaste pour ce projet» affirme Rob MacLean.

La prochaine production de Theatre PEI sera présentée sur scène en avril. Il s'agit de la création *Rough Water*. La pièce sera présentée à Charlottetown et en tournée dans l'Île, au cours du mois d'avril.



Roh MacLean est le directeur artistique de Theatre PEI. Originaire de 1^{re} île, il faisait un baccalauréat en français et en philosophie à l'Université Mount Allison, lorsqu'il a décidé de passer une audition pour jouer dans une pièce de théâtre. «Depuis ce temps, je suis un esclave du théâtre». Il s'est ensuite inscrit à l'École nationale de théâtre à Montréal. Il a été comédien professionnel pendant plusieurs années à Toronto, en Saskatchewan et à Halifax. ★

Georges Arsenault annonce la sortie d'un prochain livre

Par Jacinthe **LAFORÊST**

Les élèves de la classe de 9^e année de l'École Évangéline ont été gâtés d'un rare privilège, jeudi dernier. En effet, Georges Arsenault, l'écrivain, leur a lu, en grande primeur, quelques lignes de son livre à paraître, Contes, légendes et chansons de l'Île-du-Prince-Édouard. Le livre, publié aux Éditions d'Acadie, sera lancé le 7 mai prochain au Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard à Miscouche.

Ce que Georges Arsenault propose dans le livre divisé en quatre chapitres, c'est une «excursion à la découverte des traditions orales», une «visite jusque dans les recoins de la mémoire d'authentiques conteurs et chanteurs», qui lui ont permis «d'ouvrir le coffre un peu empoussiéré de leurs souvenirs».

Le premier chapitre du livre, qu'on pourra lire prochainement, a pour titre Contes et conteurs. Le sous-titre très évocateur se lit comme suit : «On n'aurait pas grouillé pour notre vie». C'est ainsi que les informateurs de Georges Arsenault décrivent comment ils se sentaient lorsqu'étant jeunes, ils avaient le privilège d'entendre un conte raconté par un vrai conteur.

Le second chapitre parle de légendes et d'histoires fabuleuses,

presque surnaturelles. Le troisième chapitre se consacre à la chanson traditionnelle française. «J'ai enregistré des chansons sur trois générations de Chiasson de Saint-Édouard, dont la doyenne est Maggie Chiasson. Elle avait déjà plus de 80 ans quand je l'ai

enregistrée dans les années 1970» affirme Georges Arsenault.

Le quatrième et dernier chapitre présente des chansons de composition locale, couvrant une période de plus de 100 ans, partant de 1862 jusqu'aux années 1970.

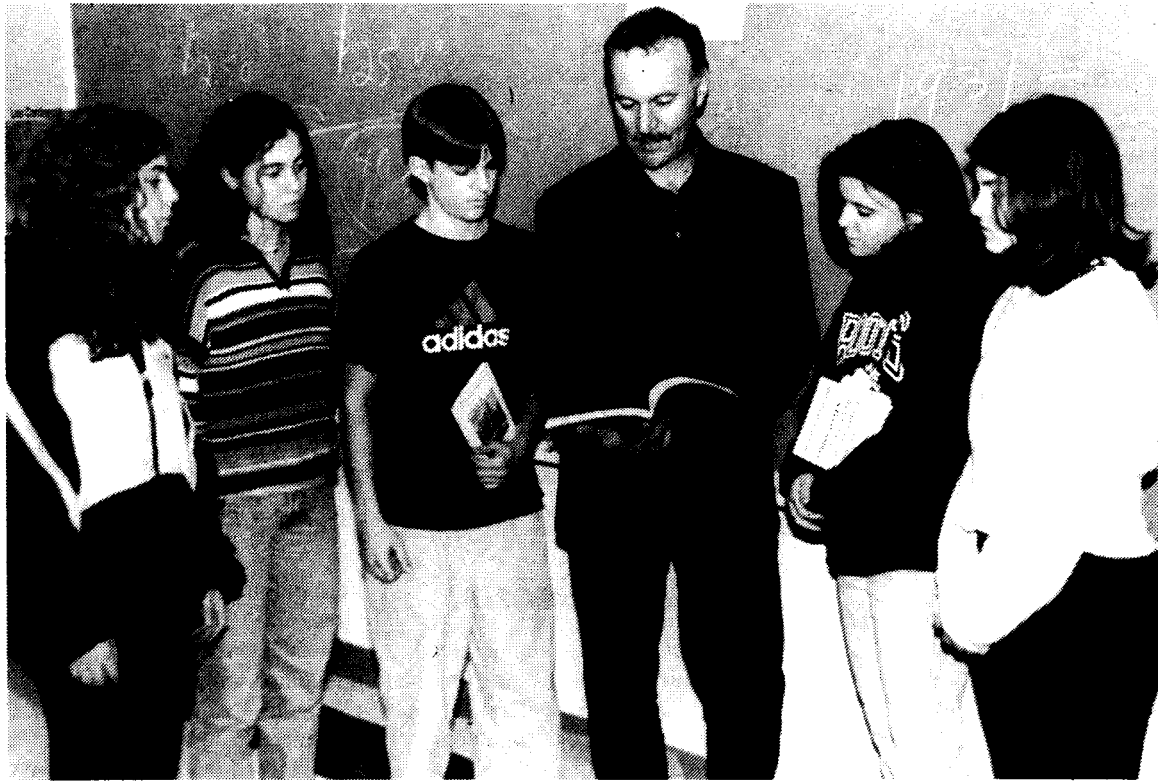
En plus de présenter le matériel,

Georges Arsenault parle aussi des auteurs, des conteurs et des conteuses, des chanteurs et des chanteuses, et de leur vie, du contexte social, culturel et économique dans lequel ils vivaient.

Afin de recueillir toutes ces informations, Georges Arsenault

s'est fait ami avec ses informateurs. «Tu ne peux pas te présenter chez une personne, t'installer au bout de la table avec ton micro, et espérer qu'elle va, juste comme cela, te chanter toutes ses chansons et te raconter sa vie. Il faut développer la confiance et l'entretenir. Et il y a des gens que j'ai continué à aller voir au fil des ans, par amitié». Il est évident que Georges Arsenault aime rencontrer les gens et faire de nouvelles découvertes. «Ces dernières années, je me concentre plus sur l'écriture, afin de publier les informations que j'ai déjà. Je pense que c'est important de faire cela maintenant car j'ai aussi en mémoire et dans mes notes tout le contexte relatif aux chansons, aux contes et aux légendes. Si, après que je suis parti, quelqu'un décidait de publier à partir de mes documents, il lui manquerait toujours ce contexte. C'est certain que pour publier, je sacrifie du temps de terrain. Et je connais des gens qui ont encore des chansons et des contes qui n'ont pas encore été recueillis».

Le passage de Georges Arsenault à l'École Évangéline a été rendu possible grâce à la **PEI Writers' Guild**, qui coordonne la partie provinciale d'un projet national ayant pour but de présenter des écrivains aux élèves des écoles secondaires du Canada. ★



Dès après sa présentation, quelques étudiantes se sont regroupées autour de Georges Arsenault pour venir voir ses livres de plus près. De gauche à droite, on voit Joanne Doucette, Charline Arsenault, Gabriel Arsenault, Georges Arsenault, Cassandra Arsenault et Geneviève Ouellette.

Je trouve difficile de ne pouvoir répondre aux critiques

Par Jacinthe LAFOREST

Le juge Armand DesRoches de la Cour suprême de l'Île-du-Prince-Édouard, division des procès, a avoué mercredi dernier à Summerside que certains aspects de son travail étaient moins agréables que d'autres. «J'ai toujours trouvé et je trouve encore très difficile de ne pouvoir répondre aux critiques, à ceux et celles qui critiquent mes jugements. La tradition veut que le juge ne s'exprime qu'une seule fois sur un jugement, lorsqu'il le rend. Il ne peut pas le défendre ou même clarifier ce que les critiques jugent ambigu. Je ne veux pas dire qu'un jugement ne devrait pas faire l'objet de critiques. Je dois accepter les critiques et ne pas y répondre» a-t-il dit aux francophones de l'âge d'or, qui étaient venus nombreux et de toutes les régions acadiennes de l'Île pour l'entendre parler.

Mme Berthe Blanchard, la présidente des Francophones de l'âge d'or, lui avait d'abord demandé de parler des droits des aînés, chose qu'il n'apasupfaire. «Étant juge, je ne peux pas commenter une loi ou un procès» dit-il.

La Cour suprême de l'Île est composée de deux divisions, celle



Le juge Armand DesRoches est un amateur de musique. C'est pourquoi les Francophones de l'âge d'or lui ont remis en cadeau, un disque compact du groupe Barachois. Jeanne-Mance Arsenault (à gauche) et Berthe Blanchard (à droite) sont respectivement vice-présidente et présidente des Francophones de l'âge d'or:

des procès, qui compte quatre juges, et celle des appels qui en compte trois. Les juges de la Cour suprême

sont payés par le gouvernement fédéral. «Notre division s'occupe des procès criminels graves, et des

procès avec juge et jury, ce que ne fait pas la Cour provinciale. On fait aussi tous les procès civils, toutes

les lois de la famille, tout ce qui touche aux droits de la personne et on a aussi la Cour des petites créances. L'an dernier, nous avons fait une centaine de procès civils et criminels, ce qui peut paraître peu, mais nous avons aussi mené 500 procès du domaine du droit familial» dit le Juge DesRoches.

Armand DesRoches, marié et père de quatre filles, admet que la vie est différente lorsqu'on est juge. «Aussitôt que tu deviens juge, tu dois t'abstenir de toute activité susceptible de révéler des préjugés ou un semblant de partialité. Par contre, il n'est pas souhaitable de se retirer complètement de la vie de la communauté, car les juges doivent tout de même rendre des décisions en fonction du droit mais aussi des valeurs de la société, surtout lorsqu'il est question de droits de la personne» précise le juge Armand DesRoches.

On le rappelle, le juge DesRoches a statué en faveur des parents de Summerside dans son jugement rendu au tout début de l'année 1997, jugement qui a fait l'objet d'un appel, et dont l'audience a eu lieu à l'automne 1997. La division des appels de la Cour suprême n'a toujours pas rendu sa décision.*

Une poussée dans le dos pour les services en français,

À Summerside, les services" gouvernementaux ont pris un nouvel aspect...un aspect invitant. C'est tout dire. En effet, le tout premier centre Accès Î.-P.-É a été inauguré sans grande pompe le 23 mars dernier.

En plus de réunir sous un même toit une grande partie des services gouvernementaux et des transactions que l'on fait régulièrement avec le gouvernement, Accès I.-P.-E. permet aux services en français d'entrer par la porte d'en avant, et non pas par la porte d'en arrière, ce qui est normalement le cas, lorsqu'il s'agit de services gouvernementaux.

Étant un concept neuf, il est relativement facile d'intégrer dès le départ les services en français comme étant des services qui, sont tout à fait normal d'offrir. À Accès Î.-P.-É., on sent tout de même le besoin de spécifier que ces services sont offerts sans qu'il en coûte **plus** cher aux contribuables.

Le centre de Summerside est un projet pilote, qui pourrait servir de modèle à d'autres centres, ailleurs dans l'Île. Là façon dont les services en français seront intégrés dans ce centre en dira **long** sur la présence des services en français dans d'autres

centres éventuels.

Mais c'est aussi un test intéressant pour la Politique sur les services en français. On a souvent entendu le ministre Mitch Murphy (responsable d'Accès Î.-P.-É.) dire qu'avant d'introduire une loi sur les services en français, il fallait s'assurer de l'acceptation et de l'application des lignes directrices de la Politique.

Parlant d'une loi sur les services en français, il se pourrait bien qu'on doive attendre aux travaux d'automne avant qu'une loi sur les services en français soit introduite à l'Assemblée législative. Bien ou mal? Armons-nous de patience et de confiance.

Puisqu'on parle de la Division des affaires francophones, mentionnons que les dépenses pour l'année 1998-99 sont estimées à 349 100 \$. Dans le budget de 1997-98, l'estimé des dépenses pour l'année était de 329 000 \$. Alors qu'on arrive à la **fin** de **ladite** année financière, on prévoit avoir dépensé 350 000 \$.

Jacinthe Lafarest

Neuf organismes fédéraux s'engagent envers les communautés francophones

Ottawa (APF): Désormais, neuf ministères et organismes fédéraux tiendront compte des besoins des communautés francophones et acadiennes dans leurs programmes et services.

Ces organismes à vocation économique ont signé une entente avec le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, dans laquelle ils s'engagent à contribuer au développement et à l'épanouissement des communautés francophones en milieu minoritaire.

Les signataires de l'entente sont le ministère du Développement des ressources humaines, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA), le ministère

de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, la Banque de développement du Canada, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, le ministère de l'Industrie, le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil du Trésor et le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux.

Le Comité national, qui a vu le jour le 16 décembre 1996, est formé à parts égales de représentants de la francophonie canadienne et de fonctionnaires.

Il a pour mandat de formuler des avis afin d'orienter les programmes et les services des différents ministères à vocation économique.

Plus important encore, les organismes fédéraux qui ont signé

l'entente reconnaissent aussi le rôle essentiel du leadership local et régional dans l'élaboration de nouvelles stratégies de développement des ressources humaines.

Selon Roger Lavoie du Comité, il revient maintenant aux communautés francophones et acadiennes d'acheminer les demandes pour des projets à vocation économique et de développement des ressources humaines.

La prochaine étape est la signature d'un protocole d'entente avec les organismes et ministères à vocation économique de toutes les provinces.

C'est chose faite à l'Île-du-Prince-Édouard depuis le 12 juin 1997 et ce sera bientôt le cas avec Terre-Neuve et le Manitoba. ★

Jean Charest fait le saut chez les Libéraux du Québec

(J.L.) Comme on s'y attendait, Jean Charest, le chef national du Parti Progressiste-conservateur, a décidé de se lancer en politique provinciale, pour remplacer Daniel Johnson à la tête du Parti libéral du Québec. Il a annoncé sa décision le 26 mars, dans sa ville natale de Sherbrooke au Québec. Daniel Johnson avait démissionné au tout début du même mois.

Les candidats ont jusqu'au 30 avril pour signifier leur intérêt au leadership du Parti libéral du Québec. S'il n'a pas d'opposant, Jean Charest sera pour ainsi dire couronné par acclamation.

Au Parti conservateur national, le départ de Jean Charest laisse le champ libre au Réformiste Preston



Manning, qui courtise le Parti conservateur depuis plusieurs mois. Sans doute que les prochains mois feront couler beaucoup d'encre.*

On vaut plus qu'une tasse de café

Par Jacinthe LAFORET

«On vaut plus qu'une tasse de café». C'est le message que les femmes francophones et acadiennes de l'Atlantique ont lancé en fin de semaine alors qu'elles étaient réunies à Mont-Carmel, pour leur rencontre régionale.

Ce message s'adresse particulièrement au gouvernement fédéral. «Depuis cinq ans, les femmes au Canada ont contribué de large façon à l'élimination du déficit fédéral. Savez-vous que l'argent qui est donné aux groupes de femmes de tout le Canada équivaut à 53 sous pour chaque femme et fillette. Nous, nous leur disons que nous valons au moins 2 \$ et c'est ce que nous visons à aller chercher» dit Maria Lepage, qui est présidente de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.

Afin de passer le message à

Ottawa, 23 groupes de femmes du Canada, autant anglophones que francophones, ont lancé récemment une campagne de cartes postales. «Nous en avons fait imprimer 15 000 en français et 20 000 en anglais. Le printemps va être vert sur la Colline parlementaire si les femmes et les Canadiens en général se donnent la peine de signer et d'envoyer la carte postale» dit Suzanne Jeanson, qui est la directrice générale de la FNFCF, faisant référence au fait que la carte est verte printemps, couleur qui est également associée au printemps.

Sur la carte postale on peut lire : «J'appuie la demande que deux dollars par année pour chaque femme au Canada soient versés au programme Promotion de la femme de Condition féminine Canada. Un financement du programme Promotion de la femme = un financement pour un soutien actif à

la promotion des droits des femmes et de la démocratie. C'est une simple question de justice et d'équité».

Il faut souligner que comme toute correspondance adressée au parlement d'Ottawa, le port est payé. Pas besoin d'apposer un timbre.

Suzanne Jeanson dénonce aussi le fait que les formulaires qu'il faut remplir pour accéder aux fonds disponibles sont extrêmement difficiles à compléter, notamment parce que les critères excluent beaucoup de groupes qui auraient pourtant besoin d'aide et de

soutien.

Par rapport aux défis que les femmes canadiennes doivent encore surmonter, les deux femmes parlent de l'importance d'être reconnues comme partie entière de la société canadienne et également d'être reconnues «en vertu des droits qui sont supposément acquis et qu'il faut continuer à revendiquer, comme l'équité salariale».

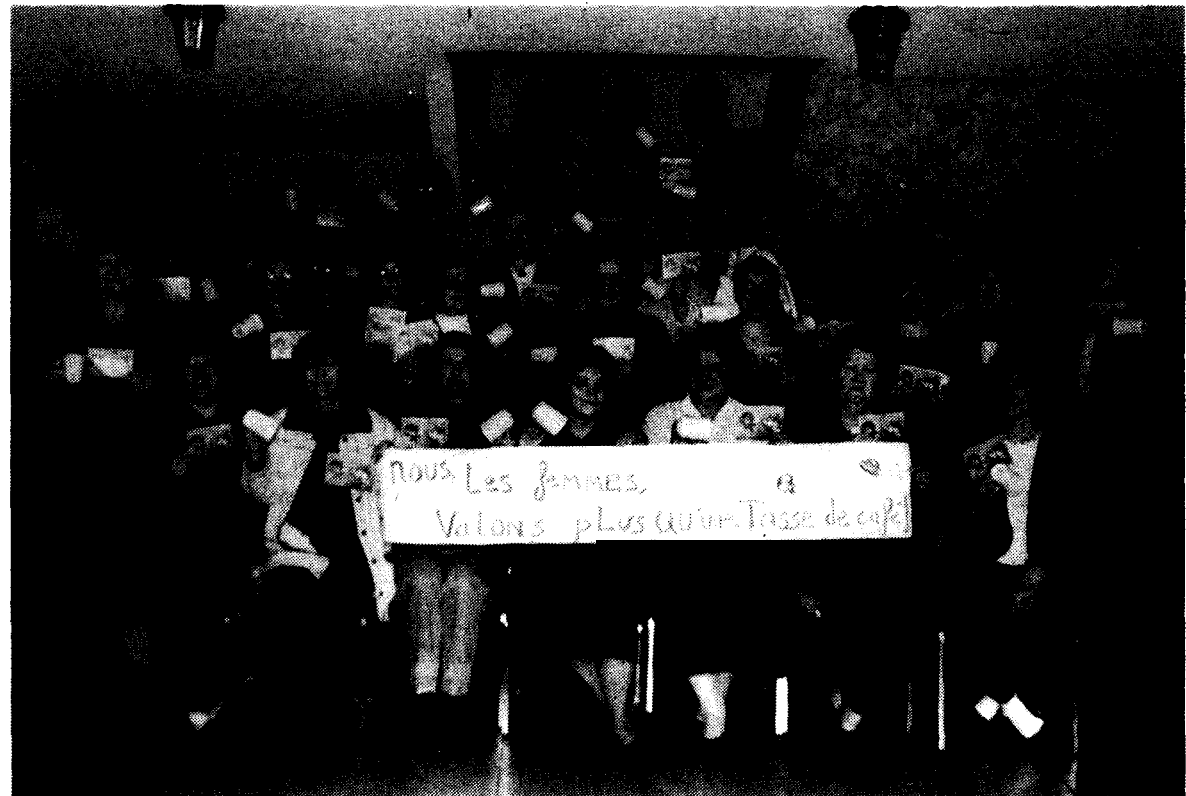
La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises a été fondée en 1914, au tout début de

la Première Grande guerre, dans le but d'apporter support et appui aux familles des soldats qui allaient outre-mer. De plus, dans ses premiers temps également, les femmes de cette association ont largement contribué au financement des trois grands hôpitaux de la région d'Ottawa.

Pour obtenir des cartes postales afin de participer à la campagne nationale, communiquer avec l'Association des femmes acadiennes et francophones de la région Evangéline.★



Réjeanne Arsenault, Lisette Arsenault et Carmella Richard participent avec plaisir à la campagne des cartes postales.



Procédant au lancement de la campagne des cartes postales afin de revendiquer un meilleur financement dans les programmes de promotion de la femme, on voit les participantes à la rencontre de l'est, qui s'est déroulée à Mont-Carmel, dans la région Evangéline en fin de semaine. Au premier rang, tenant la bannière, on voit Monique Jawed, directrice générale de l'Association des femmes de la Nouvelle-Écosse, Ghislaine Foulem, présidente sortante de la FNFCF, Louise Fortin Tremblay du Labrador; Maria Lepage, présidente nationale, Rose-Aimée Haché, représentante régionale et présidente des Dames d'Acadie au Nouveau-Brunswick, Edith Robichaud, présidente de l'Institut des femmes du N.-B., et Carmella Richard, présidente de l'Association des femmes acadiennes et francophones de l'île-du-Prince-Édouard. ★

Renouveler son permis de conduire devient un plaisir

Par Jacinthe LAFOREST

Y a-t-il quelque chose de plus traumatisant que de renouveler son permis de conduire, en sachant que la nouvelle photographie sera sans doute pire que l'ancienne. Et bien, plus besoin de craindre l'adversité. Au tout nouveau centre Accès Î.-P.-É. de Summerside, l'on peut renouveler son permis en toute quiétude, grâce au nouveau système de captation de l'image informatisé. Dès que la préposée juge que la photo est acceptable, elle capte l'image et il est même possible pour le client de l'approuver. On appose sa signature sur un petit calepin électronique qui renvoie immédiatement l'image de la signature dans l'ordinateur et voilà le travail.

Sur la photo, on voit Amand Arseneault qui se prête au jeu. Il est membre du comité de planification d'Accès Î.-P.-É. ★



Cent vingt-cinq ans, cela se fête

Des célébrations s'annoncent pour l'année 1998

Par Jacinthe **LAFOREST**

L'année 1998 marque le **125^e anniversaire de l'entrée de l'Île dans la Confédération canadienne**. En effet, alors que le Canada a été fondé en 1867, l'Île-du-Prince-Édouard est devenue une province du Canada en 1873 seulement.

En 1873, l'Île-du-Prince-Édouard était une société rurale composée de nombreux petits villages et agglomérations répartis çà et là dans la province. C'est dans cet environnement que les Insulaires ont édifié leurs propres cultures et formes de divertissement qui, aujourd'hui, marquent encore le caractère unique du mode de vie insulaire. C'est ce sentiment de communauté que l'Île-du-Prince-Édouard veut renforcer à l'occasion des manifestations entourant le **125^e anniversaire de notre union avec le Canada**.

«À l'occasion de cette année anniversaire, nous devrions manifester notre fierté envers notre statut de province en affichant notre drapeau avec plus d'empressement que nous le faisons à l'ordinaire», a déclaré le Premier ministre Binns. «J'ai enjoint tous les ministres de voir à ce que le drapeau provincial flotte devant chaque propriété gouvernementale, dans tous les parcs provinciaux et partout où cela est possible. Il s'agit d'un drapeau magnifique qui traduit le sentiment de communauté qui donne ce caractère si particulier à notre province.»

Afin de rendre ce 125^e anniversaire mémorable, de l'aide financière est mise à la disposition des collectivités qui mettent sur pied des festivals et d'autres

activités. Voici quelques-uns des points saillants des projets du **125^e**: tous les jeudis durant l'été il y aura une fête d'anniversaire avec gâteau sur le terrain de **Province House**, le Fonds de protection de la nature (**Island Nature Trust**) procédera à la plantation d'une chêne rouge lors

d'une cérémonie dans chacun des comtés de la province, et un nouveau festival verra le jour : le festival des conteurs, qui durera quatre jours au début de l'automne et qui prendra place dans les salles communautaires des quatre coins de la province.

Soulignons qu'en 1873, c'est un

Acadien originaire de Tignish, du nom de Stanislaus Francis **Perry**, qui a eul'honneur designer les documents officiels, faisant de l'Île-du-Prince-Édouard la septième province à joindre le Dominion du Canada. Il était à ce moment-là l'Orateur de l'Assemblée législative.



Le lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard, Gilbert Clements, a déployé le drapeau marquant ce 125^e anniversaire, à l'occasion du lancement des activités. Ce drapeau et celui de l'Île-du-Prince-Édouard ont été remis à tous les maires et dirigeants municipaux de la province afin qu'ils les hissent devant les salles communautaires et dans les municipalités de l'Île au cours de l'année. ★